

Intervention de Jimmy DELLISTE

***Sous-Directeur des métiers et de l'organisation des services à la DAP
Clôture de la scolarité de la 47^{ème} promotion de directeurs des services
pénitentiaires et de 10^{ème} promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et
de probation***

Monsieur le Procureur Général,
Monsieur le 1^{er} président près la cour d'appel d' Agen,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires,
Mesdames et messieurs les élus, représentants des autorités
administratives, civiles et militaires,
Madame la directrice de l'ENAP,
Mesdames et messieurs les directeurs, cadres, formateurs et
personnels de cette même école,
Mesdames et messieurs les élèves de la 47^{ème} promotion de directeurs
des services pénitentiaires,
Mesdames et messieurs les élèves de la 10^{ème} promotion de directeurs
pénitentiaires d'insertion et de probation,
Mesdames et messieurs parents ou amis qui ont fait le choix d'honorer
cette cérémonie de leur présence,

Mesdames et messieurs,

Le directeur de l'administration pénitentiaire Stéphane BREDIN
empêché, m'a confié l'honorable tâche de le représenter à l'occasion
de cette double cérémonie qui clôture la scolarité de deux filières de
cadres pénitentiaires.

Deux filières complémentaires dans la prise en charge des publics
placés sous main de justice, deux filières empreintes des mêmes
valeurs républicaines, deux filières placées sous la même bannière,
celle de la Pénitentiaire, administration faut-il le rappeler, elle-même
placée sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la Justice,
depuis 1911.

Bien que certaines structures soient plus visibles les unes que les autres, vous faites partie de la même maison !

Si le numéro de chacune des deux promotions ici présentes souligne l'antériorité d'un corps par rapport à l'autre, ce qui compte c'est l'intérêt commun.

Et l'intérêt commun qui vous anime toutes et tous, ce sont les relations à l'autre, le travail en équipe et l'esprit de la règle.

L'intérêt commun c'est également l'engagement qui est le vôtre de faire en sorte que les décisions de justice qui vous seront transmises, soient mises à exécution avec clairvoyance et justesse.

Vous serez cadre dans votre structure.

Par définition, le cadre est celui qui sait, celui qui oriente, celui qui décide et qui valide, celui qui encourage ou récompense, celui qui dit oui avec discernement et pertinence, mais aussi celui qui dit non avec encouragements et bienveillance.

Mesdames et messieurs les directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation.

Vous arrivez dans un contexte professionnel riche et en pleine mutation.

L'exigence sociale est forte à l'endroit de notre administration, notamment sur le champ de la prévention de la récidive.

Au sein de la direction de l'administration pénitentiaire, les services pénitentiaires d'insertion et de probation rassemblent les principaux acteurs de cette mission au travers d'un accompagnement structuré devant favoriser une sortie de délinquance des justiciables.

Hazard du calendrier, votre installation prochaine dans vos services de rattachement va coïncider avec le déploiement du premier référentiel des pratiques professionnelles, vous avez forcément entendu parler du RPO.

Les réflexions autour des RPO et leur prochaine déclinaison au sein des services constituent un véritable défi pour les cadres et les professionnels. Ce socle commun de pratique va ouvrir de nouvelles perspectives à l'image de l'évaluation et de la labellisation en établissement.

Cette réflexion concernant le partage et l'harmonisation de pratiques communes est indispensable à la compréhension de l'action de la justice sur l'ensemble du territoire tout en favorisant le principe de l'individualisation des peines et de la prise en charge.

Si les personnels des SPIP ont d'ores et déjà été sensibilisés à ces nouvelles méthodes d'intervention, notamment au travers des actions de formation continue, votre métier de directeur mesdames et messieurs, sera essentiel dans la conduite du changement auprès des équipes existantes.

A cet égard, votre action au quotidien auprès des personnels contribuera à l'efficacité de notre institution et participera à la plus grande lisibilité de son action.

Ambassadeur des politiques publiques relatives à l'insertion, la probation et la prévention de la récidive dedans et dehors, relais incontournable de l'établissement en milieu fermé, le DPIP que vous avez décidé d'incarner est devenu un acteur prépondérant de l'échiquier pénitentiaire.

Votre métier s'exerce dans un environnement en constante évolution dépendant de l'actualité politique, notamment au regard de l'évolution des nouvelles politiques publiques.

Développement des prises en charge collectives, recours à la justice restaurative, la lutte contre la radicalisation, contre les violences intrafamiliales, accompagner vers la désistance, contribuer au développement des aménagements de peine ou des alternatives à l'incarcération tout en étendant le travail pluridisciplinaire et partenarial, il vous faudra être là où il faut quand il le faut.

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des services pénitentiaires

Ce jour marque pour vous la transition que vous attendez depuis un an. Vous allez enfin vous aguerrir sur le terrain dans une véritable position opérationnelle. Vous allez voguer de commission en commission. Vous allez sous le contrôle de votre chef de service prendre des décisions, rendre des avis, sanctionner et encourager, vous aller bâtir des projets, construire et décliner des procédures, vous allez mettre en musique cette partition que vient de vous enseigner l'ENAP avec votre propre timbre et votre propre instrument.

Comme vous le savez, on attend beaucoup du directeur. On attend qu'il sache, qu'il oriente, qu'il conseille, on attend qu'il fasse des choix avisés, on l'attend parfois où il ne s'attend pas à être attendu, on le souhaite bon, avisé, efficace et toujours détendu.

Vos journées vous sembleront interminables. Il vous faudra savoir rapidement pour ne pas vous laisser abuser par les aléas, tout en faisant preuve de méthode, d'organisation et d'esprit de priorisation.

Vous ferez parfois l'unanimité dans votre management, vous serez aussi parfois obligés de prendre des décisions impopulaires. Il vous faudra décider vite sans toujours pouvoir vous assurer de tout connaître.

Je sais que vous saurez relever vous aussi ce défi avec détermination, engagement et conviction.

Mesdames et messieurs DPIP et DSP,

Au travers de votre métier mesdames et messieurs, vous faites non seulement le choix de servir la justice, vous faites le choix de servir les hommes et les femmes qui sous votre autorité, vous accompagneront tout au long de votre carrière et œuvreront à vos côtés dans des situations parfois plus complexes les unes que les autres.

Il vous faudra être les garants de notre esprit d'ouverture.

D'ouverture aux nôtres bien entendu, car quelle que soit notre filière notre objectif demeure commun.

D'ouverture aux autres parce que seule et recluse, la pénitencière de ne serait que l'ombre de ses ambitions.

Je suis persuadé que vous saurez faire front aux schémas réducteurs qui opposent çà et là les filières ou les idées.

Les enjeux sont dans la feuille de route que l'on nous confie à savoir faire en sorte que les décisions de justice dont nous sommes au final les détenteurs, soient appliquées avec pédagogie, méthode et discernement.

L'ambition du 5ème chantier, relatif à l'efficacité des peines, dont les conclusions alimenteront très prochainement les débats parlementaires à l'occasion de l'examen de la Loi Programmation Justice, nous engagent dans le sens d'une exigence d'action commune.

Quel que soit le cheminement professionnel qui sera le vôtre, et je vous assure qu'il se réalisera finalement très vite, je suis certain que vous vous souviendrez de cette journée de clôture à l'ENAP, comme je me souviens de la mienne, il y a aujourd'hui 30 années.

Sachez que toute l'institution est honorée de vous accueillir et de vous permettre de vous enrichir aux côtés des femmes et des hommes qui depuis de nombreuses années ont fait ce même choix avant vous.

Vous n'êtes qu'au début de votre aventure professionnelle et vous représentez forcément la pénitencière de demain. Soyez en dignes !

Soyez les bienvenus et marquez notre institution de votre empreinte.

Je vous souhaite beaucoup de joie et d'épanouissement.

Jimmy DELLISTE